

MAIRIE
DE
CHARLY-ORADOUR
57640

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHARLY-ORADOUR**

du 10 JANVIER 2014

A 20h30

**En mairie de Charly-Oradour
Sous la Présidence de Patric BEHR**

Etaient présents : BEHR Patric, COLLIN Marie-Claude, WAGNER Thierry, HUBERTY René, BAUCHAT Jean-Claude, CAYOTTE Jean-Paul, DURING Roger, EYER Berthe, LORAIN Bernard, OBERLE Francis.

Absents excusés : Fanny FREYTHER, Daniel DELAGRANGE
Secrétaire de séance : EYER Berthe

Membres en exercice : 12

Membres présents : 10

Nombre de voix : 10

Date de la convocation : 02/01/2014

Date d'affichage : 02/01/2014

Point N°01 :

APPROBATION DES PROCES VERBAUX DU 05/12/2013 ET 27/12/2013 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le procès-verbal du 05/12/2013 et le procès-verbal du 27/12/2013.

Point N°02 :

DEMANDE AUTORISATION REJET EAUX USEES DANS LE RESEAU PLUVIAL RUE PAUL AUBURTIN :

La Communauté de Communes de Maizières-lès-Metz a émis en date du 20/12/13, un avis favorable sous réserve d'une autorisation de la commune pour le rejet des eaux usées traitées dans le réseau d'eau pluvial communal, pour l'installation d'une micros-station au 5 rue Paul AUBURTIN pour une construction en cours de rénovation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le rejet des eaux usées traitées de la maison d'habitation située au n°05 rue Paul AUBURTIN, appartenant à Monsieur Cédric GUICHON, dans le réseau d'eau pluvial communal, après installation de la micros-station et son contrôle par la Communauté de Communes Rives de Moselle.